

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

\*\*\*\*\*

*Séance du 23 mai 2018*

*L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : 15 mai 2018*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
Votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON - Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. CORNET – Mme LEBRAT - M. JOLLIVET - Mme PIQUEMAL - M. EUVRARD - M. BOUNIARD - Mme GRENIER**

**Excusés :**

**Absents : Mme RAMUS - M RIFFARD.**

**M. HILAIRE** a été élu secrétaire.

**Objet : Extension du réseau électrique quartier la Grand Terre - Alimentation parcelle D 1891.**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SDE de l'Ardèche à la charge de réaliser, en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le département de l'Ardèche et pour le compte de ses communes membres, les travaux d'électrification rurale.

Il présente l'étude réalisée par la SDE pour l'alimentation électrique de la parcelle cadastrée D 1891 située quartier La Grande Terre.

Le Montant des travaux est estimé à 4 354,15 € HT pris en charge à 75 % par la SDE.

Le solde restant à la charge de la commune s'élève à 1 088,53 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

.../...

- **DEMANDE** au SDE de réaliser les travaux d'extension du réseau électrique pour alimenter la parcelle D 1891 sise La Grande Terre
- **PREND ACTE** que le montant prévisionnel de la participation communale est de 25 % du coût HT des travaux soit 1 088,53 €.
- **PRECISE** que cette participation sera versée sous forme d'une subvention d'équipement en une seule fois à la fin des travaux.
- **PRECISE** que conformément à la délibération n°2016/60, cette subvention sera amortie sur un an.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente décision seront prévus au BP 2018 sur le c/2041582

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 23 mai 2018

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 24 mai 2018  
LE MAIRE,  
André VOLLE.

